

FRANCOFONDS INC.

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

FRANCOFONDS INC.

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7



Tel.: 204 956 7200
Fax.: 833 888 1678
Toll Free: 800 268 3337
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
201 Portage Avenue, 26th Floor
Winnipeg MB R3B 3K6 Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de Francofonds Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Francofonds Inc. (« la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2022, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés

Winnipeg (Manitoba)
Le 18 mai 2023

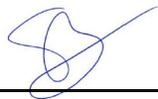
FRANCOFONDS INC.
État de la situation financière

Au 31 décembre	2022	2021
	\$	\$
Actif		
Encaisse	801 075	588 952
Débiteurs et autres	5 971	9 857
Placements (note 3)	13 777 493	14 913 803
	14 584 539	15 512 612
 Passif et soldes de fonds		
Passif courant		
Créditeurs et frais courus	19 867	16 738
Subventions à payer	286 326	195 391
Produits reportés	8 596	8 596
Prêt du Compte d'urgence pour entreprises (note 4)	30 000	-
	344 789	220 725
Prêt du Compte d'urgence pour entreprises (note 4)	-	30 000
	344 789	250 725
Soldes de fonds		
Fonds général non affecté	207 310	257 301
Fonds de dons affectés	3 687	-
Fonds de dotation (note 5)	14 028 753	15 004 586
	14 239 750	15 261 887
	14 584 539	15 512 612

Approuvé au nom du conseil d'administration :



administrateur



administrateur

FRANCOFONDS INC.

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

	Fonds général non affecté	Fonds de dons affectés	Fonds de dotation	2022 Total	2021 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Dons	32 178	150 340	646 599	829 117	1 134 064
Placements (note 3)	3 473	-	(1 005 393)	(1 001 920)	1 415 883
Subventions	18 108	-	-	18 108	19 957
Frais de gestion					
Fonds de dotation	146 914	-	(146 914)	-	-
Autres	2 124	-	-	2 124	342
Commandites, prélèvements de fonds et autres	54 527	-	-	54 527	8 871
	257 324	150 340	(505 708)	(98 044)	2 579 117
Charges					
Subventions	3 105	146 653	470 125	619 883	466 269
Salaires et avantages sociaux	153 918	-	-	153 918	144 287
Programmation et administration	104 707	-	-	104 707	87 155
Communications et prélèvements de fonds	45 585	-	-	45 585	2 762
	307 315	146 653	470 125	924 093	700 473
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(49 991)	3 687	(975 833)	(1 022 137)	1 878 644
Soldes de fonds, au début de l'exercice	257 301	-	15 004 586	15 261 887	13 383 243
Soldes de fonds, à la fin de l'exercice	207 310	3 687	14 028 753	14 239 750	15 261 887

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

FRANCOFONDS INC.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2022	2021
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Dons reçus	787 777	1 134 299
Produits de placements reçus	544 001	1 076 496
Subventions reçues	20 232	20 299
Commandites, prélèvements de fonds et autres	54 527	5 851
Subventions versées	(528 949)	(466 155)
Charges opérationnelles versées	(255 818)	(254 937)
	<u>621 770</u>	<u>1 515 853</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Placements déboursés, nets	(409 647)	(1 487 885)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	-
Augmentation nette de l'encaisse pour l'exercice	212 123	27 968
Encaisse, au début de l'exercice	<u>588 952</u>	<u>560 984</u>
Encaisse, à la fin de l'exercice	<u>801 075</u>	<u>588 952</u>

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

1. Nature de l'organisation

Francofonds Inc. (« la Fondation ») a comme mission d'inciter la collectivité à donner généreusement, afin d'assurer, à perpétuité, un appui financier pour des initiatives qui favorisent l'épanouissement de la vie française au Manitoba.

La politique de placements de la Fondation a pour objectifs de :

- (a) Maintenir et protéger la valeur du capital à long terme.
- (b) Maximiser le rendement à long terme sur les placements tout en minimisant les risques.
- (c) S'assurer d'un fonds de roulement adéquat qui permet de rencontrer les dépenses et les engagements de l'organisation.
- (d) Maximiser la contribution de l'organisation dans la communauté franco-manitobaine.

La politique de placements est revue périodiquement par le comité des finances et audit à la lumière de la situation économique et des caractéristiques de risque des placements.

La Fondation est incorporée en vertu des lois du Manitoba par une charte sans capital-action. La Fondation est reconnue en tant que fondation publique par l'Agence du revenu du Canada et détient un numéro d'enregistrement pour dons de charité.

2. Résumé des principales méthodes comptables

a. Règles comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b. Comptabilité par fonds

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les produits et les charges liés aux activités menées par la Fondation en matière de prestation de services et d'administration et les dons non affectés sont comptabilisés dans le fonds général non affecté. Les dons affectés sont comptabilisés dans le fonds de dons affectés. Les dons en perpétuité sont comptabilisés dans les fonds de dotation.

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

c. Comptabilisation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement et les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds général non affecté dans l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les produits de placements non affectés sont présentés dans le fonds général non affecté. Les produits de commandites et de prélèvements de fonds sont comptabilisés à titre de produits lorsque l'évènement a lieu.

d. Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué de toute perte de valeur. Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

e. Emploi des estimations

La préparation des états financiers, selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que des montants de produits et de charges imputées au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

3. Placements

La Fondation détient les placements suivants au 31 décembre :

	2022	2021
	\$	\$
Certificats de dépôts	633 790	636 136
Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation	13 143 703	14 277 667
	13 777 493	14 913 803

Les certificats de dépôts portent des taux d'intérêt de 1,25 % et 1,60 %; et viennent à échéance en mars 2023.

La Fondation, selon une entente d'affiliation, a investi une tranche de ses actifs avec The Winnipeg Foundation comme fonds gérés. La composition du portefeuille de placements est comme suit au 31 décembre :

	2022		2021	
	%	\$	%	\$
Actions américaines	20	2 628 741	20	2 855 533
Actions canadiennes	24	3 154 489	24	3 426 640
Actions étrangères	14	1 840 118	14	1 998 873
Obligations, hypothèques, encaisse et placements à court-terme	37	4 863 170	37	5 282 738
Secteur immobilier canadien	5	657 185	5	713 883
	100	13 143 703	100	14 277 667

Les produits de placements pour l'exercice se détaillent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts sur certificats de dépôts	6 376	9 066
Placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation		
Frais d'administration	(118 761)	(130 836)
Gains réalisés	279 986	816 754
Intérêts et dividendes	374 939	377 808
Ajustement à la juste valeur des placements	(1 544 460)	343 091
	(1 001 920)	1 415 883

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

4. Prêt du Compte d'urgence pour entreprises

La Fondation a reçu un prêt de 40 000 \$ du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) pour financer les charges non reportables admissibles pendant la COVID. Le prêt ne porte pas intérêt et aucun paiement n'est prévu avant le 31 décembre 2023. Si 30 000 \$ du prêt ont été remboursés à cette date, les 10 000 \$ restants seront annulés. Si les 30 000 \$ de remboursements de prêt n'ont pas été effectués au 31 décembre 2023, le solde impayé complet sera converti en un prêt portant intérêt de 5 % à rembourser par versements mensuels sur une période de deux ans se terminant le 31 décembre 2025. Le prêt a été présenté à sa valeur nominale puisque l'avantage du prêt sans intérêt est peu important. En conformité avec les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la tranche du prêt qui sera pardonnée au montant de 10 000 \$ a été comptabilisée comme produits de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 puisque la Fondation prévoit avoir la capacité de rembourser 30 000 \$ du prêt par le 31 décembre 2023.

5. Fonds de dotation

Les soldes des fonds de dotation sont comme suit au 31 décembre :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Fonds général de dotation	1 511 234	1 671 365
Fonds Radio Saint-Boniface	434 927	490 068
Fonds de familles	2 752 961	2 954 425
Fonds communautaires	2 070 555	2 195 154
Fonds institutionnels	193 272	216 985
Fonds scolaires	730 624	784 683
Fonds entrepreneurs	101 973	114 837
Fonds d'organismes charitables	3 270 154	3 472 998
Fonds du Programme de fiducie pour le patrimoine du Manitoba	1 407 859	1 347 989
Fonds pour le renforcement des capacités des musées emblématiques	1 555 194	1 756 082
	<u>14 028 753</u>	<u>15 004 586</u>

FRANCOFONDS INC.

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La Fondation est exposée à des risques qui diffèrent selon le degré d'importance. L'objectif principal de la Fondation pour le processus de gestion des risques est de s'assurer que tous les risques soient bien identifiés et que son capital soit adéquat par rapport à ces risques. La Fondation suit sa politique de placements pour gérer les risques liés aux placements. Les principaux risques financiers auxquels l'organisation est exposée sont décrits ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt et de marché

La Fondation est exposée aux fluctuations des taux d'intérêts qui pourraient affecter les entrées et sorties de fonds liées aux placements de certificats de dépôts à l'échéance et aux autres instruments financiers individuels réinvestis. La Fondation ne se sert pas d'instruments financiers dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix de placements. La Fondation, par l'entremise de The Winnipeg Foundation, gère le risque de marché avec un portefeuille de placements diversifié par secteurs géographiques et industriels.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les instruments financiers qui sont sujets à ce risque de liquidité pour la Fondation sont représentés par les crédettes. La Fondation gère son fonds de roulement afin de maintenir un niveau qui lui permet de remplir ses obligations en temps opportun. La majorité des placements sont liquides.

Risque de crédit

Le risque de crédit se définit comme le risque qu'un parti ne respecte pas ses obligations financières, causant ainsi une perte pour la Fondation. Les instruments financiers qui sont sujets à ce risque de crédit pour la Fondation sont représentés par les placements. Les placements en fiducie avec The Winnipeg Foundation sont investis selon la politique de placements de The Winnipeg Foundation qui exige que les placements soient diversifiés afin de mitiger le risque de crédit. Les placements en certificats de dépôts sont investis avec la Caisse Groupe Financier dont les dépôts sont garantis par la Société d'assurance-dépôts du Manitoba.